

Le Burundi débute la libération de 3.000 détenus pour désengorger ses prisons

@rib News, 30/03/2019 Source AFP Le Burundi a entamé vendredi la libération de quelque 3.000 prisonniers dans le cadre d'une grâce présidentielle, essentiellement pour désengorger des prisons archi-bondées, selon la société civile en exil.

La ministre de la Justice, Aimée-Laurentine Kanyana, a procédé lors d'une cérémonie à la prison centrale de Gitega, nouvelle capitale politique du pays, au lancement officiel de la mise en application du décret présidentiel portant mesures de grâce présidentielle du 23 janvier 2019, en faisant libérer 142 prisonniers dont deux femmes, sur 3.000 bénéficiaires prévus. Ces libérations, promises par le président Pierre Nkurunziza lors de ses vœux du 31 décembre 2018, doivent officiellement promouvoir « la réconciliation nationale », ce que contredisent l'opposition et la société civile en exil qui parlent d'une mesure qui ne concerne pas les prisonniers politiques et va plutôt servir à désengorger des prisons archi-bondées. Les onze maisons d'arrêt du Burundi abritent plus de 11.000 détenus sur 4.000 places disponibles, selon l'ONG Aprodeh. Selon le décret présidentiel, « le bénéficiaire de la remise totale de peines, les prisonniers condamnés définitivement à des peines inférieures ou égales à cinq ans de prison du chef de toutes les infractions à l'exception du crime de génocide, (à l'exception de la détention illégale d'armes à feu, de l'acte international et/ou exterritorial de l'Etat ». Certaines femmes doivent également être libérées. « Ce décret va uniquement aux droits communs et exclut malheureusement les quelque 4.000 prisonniers politiques qui croupissent dans les prisons burundaises », a commenté l'AFP le président de l'ONG Aprodeh, Pierre-Claver Mbonimpa. L'opposition civile dénonce également l'existence de prisonniers politiques qui ont déjà purgé leurs peines mais maintenus en prison sans explication. « J'ai même envoyé à la ministre de la Justice la liste d'une centaine de prisonniers politiques qui ont déjà purgé leur peine avec leurs noms et le numéro de chaque dossier, mais rien n'est fait », a déclaré à l'AFP le député d'opposition Fabien Banciryanino. Le Burundi est en crise depuis l'annonce en avril 2015 de la candidature du président Nkurunziza à un troisième mandat controversé et l'élection en juillet suivant. Les violences ont fait plus de 1.200 morts et poussé plus de 340.000 personnes à quitter le pays, poussant la Cour pénale internationale à ouvrir une enquête. C'est la troisième fois que le président burundais accorde sa grâce présidentielle à des détenus depuis le début de la crise.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});